Année européenne contre le racisme en 1997 : mise en oeuvre. Rapport

1999/2205(COS) - 20/01/2000 - Document de base non législatif complémentaire

OBJECTIF : présenter le rapport d'activités et le rapport annuel 1998 de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes. CONTENU : Le rapport se subdivise en deux parties. La première est consacrée à la mise en place physique et aux activités de l'Observatoire au cours de l'année 1998. La deuxième est consacére à la situation du racisme et de la xénophobie dans la Communauté européenne en 1998. Pour rappel, l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes institué à Vienne en juin 1997 (Règlement 1035/97/CE) est un organisme indépendant de l'Union dont l'objectif est de fournir à l'Union et à ses États membres des informations objectives, fiables et comparables entre elles sur les phénomènes racistes dans l'Union. Ce premier rapport ne porte que sur la phase initiale de l'Observatoire et dresse le tableau des activités réalisées depuis son lancement (essentiellement, mise en place physique de l'Observatoire, nomination des membres du Conseil d'administration, recrutement du personnel, etc.). Le bilan de l'activité 1998 reste positif quoique limité vu la sous-utilisation du budget de l'Observatoire (547.000 Écus sur 2 millions d'Écus) due en grande partie à la difficulté de trouver des locaux adaptés à Vienne. La mission de l'Observatoire ne se limite pas à collecter et à analyser des données et des informations sur le racisme en Europe mais aussi à relayer l'information entre États membres via un réseau d'échange (réseau RAXEN ou Réseau Européen d'Information sur le Racisme et la Xénophobie) composé de centres nationaux de recherche et d'universités. Dans ce cadre, le rapport indique qu'assez peu de données comparables ont pu être reccueillies vu l'absence de définition adéquate des domaines de recherche et à la diversité des méthodes de compilation et d'analyse des données. Parmi les objectifs majeurs remplis par l'Observatoire en 1998, la rapport cite l'appel lancé le 07.12.1998 aux chefs d'États et de gouvernement pour la définition d'une réglementation politique claire contre le racisme et la xénophobie et favorisant la diversité et l'égalité culturelles. L'Observatoire a également organisé une série de tables rondes dans certains États membres en vue d'échanger des résultats et des expériences sur des problémes concrets (ex.: programmes télévisés, formation et éducation, étude de manifestations racistes,...). Enfin, l'Observatoire a passé une grande partie de son temps à établir une stratégie informationnelle solide pour le futur, apte à mieux identifier le rôle et les tâches de l'Observatoire et à atteindre autant de partenaires que possible via la publication d'une brochure grand public. La deuxième partie du rapport est plus factuelle et présente un état des lieux du racisme en Europe. Outre la présentation des "actualités du racisme" par États membres (faits survenus dans tels ou tels pays dans ce domaine et ayant fait la une de l'information), le rapport fait le bilan statistique pays par pays des phénomènes à caractère raciste, xénophobe et antisémite survenus en 1998. L'analyse porte également sur une typologie des phénomènes racistes, avec un relevé des auteurset des victimes d'actes racistes dans chacun des États membres ainsi que du contexte sociologique (opinions publiques, contexte migratoire national), économique et politique dans lequel s'insère le racisme. Le rapport identifie également les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre les délits racistes (plus récentes dispositions prises en la matière) ainsi que les mesures préventives et les actions engagées dans les États membres dans ce cadre. Enfin, le rapport s'attache à décrire les bonnes pratiques des États membres dans le domaine de la lutte contre le racisme ainsi que l'implication de la société civile à cet égard. En conclusion, si quantitativement, l'on assiste pas à un racisme de masse dans l'ensemble des États membres, le rapport constate qu'il apparaît sous des formes nouvelles et insidieuses au sein des démocraties européennes. Ces manifestations sont diffuses, entrent souvent dans les comportements et sont acceptés par la majorité jusqu'à ce qu'un scandale éclate. Les victimes sont évidemment bien connues (populations étrangères ou minorités ethniques) mais la réponse aux actes racistes est souvent inégale, la répression n'étant pas, selon le rapport, le meilleur moyen de lutter efficacement et durablement contre le racisme. C'est avant tout l'accueil par une meilleure intégration et l'octroi de droits aux étrangers qui favoriseront leur promotion et leur acceptation dans les sociétés européennes. C'est pourquoi, le rapport plaide vivement pour l'arrêt d'une politique européenne claire en matière d'asile et d'immigration. Enfin, le rapport évoque la menace

que constituent les partis politiques ouvertement racistes et qui encouragent les idéologies discriminatoires dans la population. La seule réponse valable à cet égard reste l'éducation et la sensibilisation des opinions publiques, y compris au plan européen en vue d'enrayer le phénomène du racisme.